

APPUI A LA DECLARATION PAC



Je réaliser votre déclaration PAC afin que vous obteniez des aides agricoles

Notre objectif

- ▶ Vous aider à disposer d'une déclaration conforme à la réglementation
- ▶ Optimiser vos aides
- ▶ Vous donner des informations et répondre à vos questions

Notre service

- ▶ La **réalisation complète de votre dossier** selon les caractéristiques de votre exploitation, dans nos bureaux
- ▶ Une **approche personnalisée** des évolutions récentes de la PAC
- ▶ Le **transfert de votre dossier** à l'Administration via TéléPAC
- ▶ **Pour les abonnés à Mesp@rcelles** : l'accès à votre parcellaire sur Mes p@rcelles pour consulter en ligne les données cartographiques de votre exploitation

Nos engagements

- ▶ Nous mettons à jour le RPG (registre parcellaire graphique) avec l'assolement
- ▶ Nous déclarons les différentes aides que vous souhaitez demander
- ▶ Nous vérifions les conditions réglementaires
- ▶ Nous assurons le suivi de votre dossier post-déclaration en fonction de vos besoins

CONTACT

Marie-Pierre CATTET

Chargée de mission PAC et

Mesp@rcelles

Tél. : 03 84 35 03 76

Fax : 03 84 24 82 15

mp.cattet@jura.chambagri.fr

PUBLIC

Agriculteurs, viticulteurs

LES +

- ▶ Plus de sécurité pour un dossier aux impacts financiers conséquents
- ▶ Des conseillers maîtrisant la réglementation
- ▶ Un réseau de compétences à votre service
- ▶ Votre déclaration PAC sur Mesp@rcelles vous permet d'assurer le suivi de vos plans d'épandage, plan prévisionnel de fumure et la gestion de vos assolements

Tarifs et conditions de vente sur demande